

09.07.2007 - 09:14 Uhr

Industrie pharmaceutique suisse: forte hausse des investissements dans l'activité Recherche et Développement

Bâle (ots) -

En 2006, le secteur pharmaceutique suisse a augmenté ses dépenses pour l'activité Recherche et Développement en Suisse de 13,8%, arrivant de ce fait à 4,4 milliards de francs. L'ampleur des investissements en R&D est l'une des raisons pour lesquelles les entreprises suisses sont parmi les plus novatrices en Europe. Cette information et bien d'autres sont contenues dans la 14e édition de l'ouvrage statistique de référence "Le marché du médicament en Suisse".

La Suisse doit sa position de pointe en tant que pays novateur non seulement aux forts investissements réalisés dans la recherche et le développement, mais aussi au grand nombre de dépôts de brevets. Les connaissances et le savoir-faire sont le capital essentiel d'un pays qui ne dispose pas de matières premières. Sur les brevets déposés entre 2000 et 2003, environ 19 ont été accordés pour 100 000 personnes exerçant une activité professionnelle en Suisse. Une protection efficace par brevet conditionne les investissements privés dans la recherche pharmaceutique. En effet, le développement d'un médicament prend du temps, coûte cher et comporte des risques importants, portés entièrement par les entreprises pharmaceutiques.

L'industrie pharmaceutique est en Suisse un employeur de taille. En 2005, elle employait près de 32 000 personnes, 101 000 emplois dépendaient directement ou indirectement de l'industrie pharmaceutique. Au cours des seize dernières années, le nombre d'emplois a donc augmenté de 59% dans ce secteur.

Affaiblissement de la croissance du marché du médicament

Le marché du médicament a connu en 2006 une croissance de seulement 1,9%, passant de 4 125 millions de francs à 4 205 millions de francs. Cette augmentation est donc nettement inférieure à celle de 6,3% enregistrée sur le marché mondial. Cette évolution confirme l'impact durable des mesures mises en oeuvre au cours des dernières années pour atténuer les coûts dans le système de santé. Il s'agit par exemple des baisses de prix convenues entre l'industrie pharmaceutique et la Confédération pour les médicaments dont le brevet est arrivé à expiration, du contrôle régulier des prix par l'Office fédéral de la santé publique, de l'introduction de la quote-part différenciée pour les médicaments originaux et les génériques ainsi que de la promotion des génériques. Les génériques pris en charge par les caisses ont ainsi à nouveau connu une forte croissance en 2006 (46,4%).

Une comparaison actuelle du prix des médicaments en mai 2007 entre la Suisse et l'Allemagne montre que pour les médicaments anciens, entrés dans la liste des spécialités avant 1995, les prix publics des 200 produits originaux les plus vendus en Suisse sont inférieurs à celui pratiqué en Allemagne. Ceci est également valable des médicaments originaux entrés dans la liste des spécialités après 2002: ceux-ci sont environ 22% plus chers en pharmacie en Allemagne qu'en Suisse; au prix de fabrique, ils sont 11% plus chers en Allemagne.

Vous trouverez plus d'informations extraites de la publication "Le marché du médicament en Suisse 2007" sous www.interpharma.ch, Info-Center, Faits et statistiques, au format PDF ou PowerPoint. Vous pouvez en outre commander gratuitement la brochure sur papier ou sur CD-ROM.

Contact:

Thomas B. Cueni
secrétaire général d'Interpharma
Tél.: +41/61/264'34'00
Mobile: +41/79/322'58'17
E-Mail: info@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100538524> abgerufen werden.